



1 CONTEXTE DU SYSTEME DE MANAGEMENT DE L'ASECNA

1.1 Missions et organisation de la Représentation

La Représentation de l'ASECNA au Bénin assure une mission de service public de Sécurité de la Navigation et de la météorologie aéronautique. A ce titre, elle est chargée de rendre les services de contrôle d'approche et d'aérodrome, et d'assurer les services de sauvetage et de lutte contre l'incendie ainsi que de la publication de l'information aéronautique, de la prévision et de la transmission des informations dans le domaine de la météorologie aéronautique.

La Représentation est organisée en trois niveaux hiérarchiques (Représentant, activité, Unité) suivant l'organigramme signée par le Directeur Général (voir annexe I).

1.2 Compréhension des enjeux internes et externes

Conformément au plan d'orientation stratégique de l'ASECNA adopté par décision du comité des ministres du 29 juillet 2017, les enjeux internes et externes applicable à la Représentation sont :

a) Enjeux externes

- évolution annuelle de 4% du trafic aérien mondial, nonobstant les effets de la crise économique et financier internationale 2008/2009 ;
- exigences de plus en plus fortes en matière de la qualité et du coût des services de la navigation aérienne ;
- mise en œuvre du plan mondial de la navigation aérienne.

b) Enjeux internes.

- professionnalisation du personnel dans le domaine de la navigation aérienne et de la météorologie aéronautique ;
- poursuite de la modernisation de la gouvernance institutionnelle, organisationnelle et financière de l'Agence.

1.3 Compréhension des besoins et des attentes des parties intéressées

Les besoins et attentes des parties intéressées constituent des éléments d'entrée qui sont analysés lors des revues de direction périodiques.

Les parties intéressées pertinentes de l'ASECNA sont les suivantes :

- Etats et organismes régulateurs (OACI, OMM, etc.);
- Usagers de l'air (Compagnies aériennes, Armées de l'air, aviation générale, etc.);
- Partenaires aéroportuaires (Aéroport de Cotonou, Assistance en escale, pétrolier, Police républicaine...);
- Prestataires Externes :
- Personnel et partenaires sociaux ;
- Bailleurs de fonds ;
- Riverains des aéroports et des installations.

1.4 Référentiels et exigences réglementaires

Ils sont définis dans le manuel du système de management (MSM) global de l'Agence. Pour chacun des éléments du SMI, la Représentation a identifié les exigences clients, réglementaires et normatives applicables conformément aux orientations de la Direction Générale.

4

Page **16** sur **35**

OM3-MNX-A